

"Conseil Municipal Jeunes (CMJ)" :

1. Il a été **créé** par délibération du CM d'ENTRELACS du 27 juin 2016

2. Objectifs :

- développer le sentiment d'appartenance à la Commune Nouvelle chez les jeunes générations puisque les membres du CMJ seront issus des six communes déléguées

- participer à la formation de jeunes citoyens, en lien avec les programmes de l'Education Nationale (Enseignement Moral et Civique), par le biais de l'apprentissage de la démocratie (débats, vote, notions d'intérêt général et particulier ...)

- rendre les enfants acteurs du territoire où ils vivent à travers les projets qu'ils mèneront, accompagnés par les équipes éducatives, le service Jeunesse et les élus de la Commune Nouvelle.

3. Composition :

Le CMJ sera **composé** d'enfants de CM1 et CM2 des six écoles de la Commune Nouvelle (2 enfants par école), puisque les écoles relèvent de la compétence des communes.

Il comportera aussi des jeunes de 6^{ème} du collège Jacques Prévert (4), situé sur la Commune Nouvelle, puisque ce niveau, avec les CM1 et CM2, formera le cycle 3 à la rentrée scolaire 2016.

Il comportera donc 16 membres.

La **parité** garçons/filles devra être respectée.

4. Durée du mandat :

Les membres du CMJ seront élus pour une **durée de 2 ans**, non renouvelable.

5. Fonctionnement du CMJ :

Le travail des jeunes élus se fera essentiellement dans le cadre de **commissions** sur les thèmes principaux suivants : les écoles, les loisirs, la solidarité, l'environnement. Les séances seront encadrées par des élus d'Entrelacs et des membres du Service Enfance Jeunesse de la Commune Nouvelle.

Des **séances plénières** auront lieu quelques fois dans l'année.

6. Calendrier de mise en place du 1er CMJ :

- Préparation des élections (septembre, octobre 2016)
- Elections à la rentrée des congés de Toussaint
- Installation du CMJ vers le 20 novembre (date anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant).

7. **Plaquette d'information destinée aux jeunes et aux familles** : en cours de réalisation
Elle sera distribuée à la rentrée scolaire aux enfants de CM1 et CM2 des 6 écoles d'Entrelacs et aux enfants de 6ème du collège J. Prévert.

8. **Charte du CMJ** : en cours de réalisation